

<https://47.snuipp.fr/Conseil-de-formation-du-11-octobre-2018>



Conseil de formation du 11 octobre 2018

- Paritarisme - Formation initiale et continue -

Date de mise en ligne : jeudi 11 octobre 2018

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Formation initiale :](#)
 - [Alternance 15 jours en classe -15 \(...\)](#)
 - [« Capsules vidéos » à la place des \(...\)](#)
 - [Étudiant-es ou stagiaires ?](#)
 - [Emploi du temps](#)
 - [Parcours adaptés](#)
 - [Accompagnement pour la rentrée](#)
 - [Commissions de positionnement et \(...\)](#)
 - [Visites des fonctionnaires stagiaires](#)
 - [Affichage des emplois du temps](#)
 - [Mémoire et séminaires](#)
 - [Évaluations des unités d'enseignements](#)
 - [Élections ESPE](#)
 - [Formation T1/T2 : un accompagnement à](#)
- [Formation continue et assimilée...](#)
 - [Ex-journée de pré-rentrée](#)
 - [Animations pédagogiques](#)
 - [Stages à candidature individuelle](#)

En guise d'introduction, l'administration tient à nous rappeler que ce conseil de formation se tient tôt dans l'année sur notre demande.

Cette réunion prend une forme inhabituelle : elle est basée uniquement sur les questions des représentant-es des PES et des syndicats, et les réponses de l'administration. Comme si l'administration n'avait rien de nouveau à nous apprendre...

Formation initiale :

ESPE Alternance 15 jours en classe -15 jours en formation

Certains PES ne trouvent pas cette alternance judicieuse, le retour en classe est difficile après 15 jours d'absence...

De plus, pour les écoles qui sont passées à 4 jours, la classe en binôme le mercredi matin n'est plus possible.

L'administration assure que celles et ceux qui n'ont plus classe le mercredi matin seront libérés sur des demi-journées ESPE pour être en classe ensemble (8 après-midis d'ici les vacances de Noël)

Nous demandons que ces stagiaires aient des ordres de mission pour être assurés lors de leurs déplacements et pendant le temps de classe. L'administration nous répond que cela est inutile puisqu'ils sont dans leur école de rattachement (donc pas de frais de déplacement) : les stagiaires qui rejoignent leur binôme en classe ne recevront pas d'ordre de mission, et le calendrier des demi-journées dérogées leur sera donné prochainement.

« Capsules vidéos » à la place des cours magistraux !

Les PES doivent suivre des cours magistraux à distance, via des capsules vidéos, afin de préparer les TD qu'ils auront ensuite avec les professeurs ESPE... La directrice de site nous explique que c'est de la classe inversée. Nous demandons que ces heures soient prises sur le temps ESPE, et non pas sur le temps personnel des fonctionnaires stagiaires ! Nous rappelons que les PES ne sont pas des étudiants... De plus, il n'y a aucune interaction possible entre les stagiaires, étudiant-es et formateurs-trices. Mme Soumagnac indique que ce temps de visionnage est décompté des heures de cours.

Étudiant-es ou stagiaires ?

Étudiant-s quand il y a des frais à payer et stagiaires dans les obligations ! La nouvelle contribution à la vie étudiante s'élève à 90 euros !

Le SNUipp-FSU demande nationalement que cette nouvelle contribution soit prise en charge par le ministère employeur. Nous demandons ce qu'il se passerait si un fonctionnaire stagiaire refusait de payer ces frais : ni l'administration, ni l'ESPE ne peut nous répondre, la question sera posée...

Emploi du temps

Nous constatons toujours des problèmes de cohérence dans l'emploi du temps. Certains jours, des stagiaires ont plus de temps de route que de temps de cours ! Mme Soumagnac n'est pas au courant, elle demande qu'on lui signale les dysfonctionnements par mail et elle fera les changements nécessaires.

Parcours adaptés

Pour les fonctionnaires stagiaires qui ont un master autre que MEEF, ils doivent bénéficier d'un parcours adapté. Dans les faits, ils-elles refont la deuxième année du master MEEF.

Pour le SNUipp-FSU, cela ne correspond pas à l'adaptation des parcours dont ils-elles devraient bénéficier.

Nous rappelons également qu'il n'y a pas de nécessité de valider ce DU adapté pour être titularisé-e, et demandons que cela soit bien spécifié aux stagiaires en DU adapté.

Pour les fonctionnaires en renouvellement ayant déjà un master MEEF, ils-elles sont en DU complémentaire à Bordeaux le jeudi et le vendredi. Ils-Elles ont été reçu-es par Mme Soumagnac, qui, suivant leurs difficultés et leur PIFIR, les a positionné-es sur les cours de français à Agen (qui bienheureusement sont le lundi et le mardi).

Pour Mme Soumagnac, le suivi doit être personnalisé, le formateur doit répondre à leurs besoins spécifiques. Si ce travail d'individualisation n'est pas mené par le-la formateur-trice, il faut lui faire remonter l'information et elle s'entretiendra avec lui-elle.

Le SNUipp-FSU47 remarque que, pour les PES renouvelés, les besoins ne sont pas les mêmes et les PIFIR sont différents. Pourtant, ils-elles sont tous inscrit-es aux mêmes cours... qui tombent les bons jours... Au final, c'est l'organisationnel qui prime !

Mme Soumagnac répond qu'elle doit aussi tenir compte des problèmes d'emploi du temps pour positionner ces stagiaires : nous constatons donc qu'on ne cherche pas à les aider, seulement à les placer dans des cours en fonction des disponibilités.

Lors du conseil de formation de novembre 2017, le SNUipp-FSU47 avait demandé plus de PRAC (pratique

accompagnée) pour les collègues renouvelé-es, où en sommes-nous ?

La réponse de l'ESPE est que 18H d'observation dans les classes des PEMF ont été actées.

Accompagnement pour la rentrée

Certains PES n'ont jamais mis les pieds dans une classe depuis leur enfance. Comment les accompagner, les aider au mieux ? Comment intégrer ceux qui ne viennent pas d'un master MEEF ?

L'ESPE indique qu'une semaine de formation commune a eu lieu à la rentrée à l'ESPE pour aider les entrant-es dans le métier. Le représentant des PES regrette que certains n'aient pas pu rencontrer à ce moment-là leur tuteur PEMF. Une représentante des maîtres formateurs répond qu'ils ont fait au mieux mais qu'il n'était pas possible que tous les stagiaires aillent dans la classe de leur PEMF (car beaucoup de supports de stage en maternelle et peu de PEMF disponibles sur le cycle 1).

Commissions de positionnement et suivi des stagiaires

Concernant le suivi des PES, les dates des commissions de positionnement ont été fixées. Ces commissions sont normalement composées d'un représentant de la circonscription d'affectation, du tuteur PEMF et du tuteur ESPE. Il n'est pas possible d'assurer que la commission sera au complet, certains tuteurs ESPE étant en service partagé. L'IEN adjointe indique que l'entretien durera 3/4h par stagiaire, pour avoir le temps de l'échange.

Visites des fonctionnaires stagiaires

La co-visite (à deux formateurs-trices) est toujours d'actualité, elle a apportée une richesse l'année dernière par les regards croisés des formateurs-trices sur la pratique des stagiaires. Pas d'obligation, pas de règles, tout dépend de l'organisation de chacun-e...

Affichage des emplois du temps

Suite à des problèmes de connexion à Hyperplanning (emploi du temps numérique en ligne), nous demandons que les emplois du temps soient affichés à l'ESPE. Mme Soumagnac refuse, car c'est trop contraignant ! De plus, elle n'a pas eu de remontées sur ces problèmes...

Mémoire et séminaires

Les thèmes et leur présentation ont été envoyés aux PES par mail, qui doivent se positionner par la même voie. Nous demandons que cela leur soit présenté en réunion, afin qu'ils puissent avoir des éclaircissements. Une présentation leur sera faite début novembre, s'engage la directrice de site.

Évaluations des unités d'enseignements dans le cadre du master MEEF

Il n'y a pas d'harmonisation pour l'évaluation des unités d'enseignements par les formateurs-trices entre les sites, seul le guide d'étude fournit des pistes. Par contre, sur l'ESPE d'Agen, ce travail d'harmonisation a été demandé aux formateurs-trices, ainsi qu'un calendrier des échéances.

Idem pour les modalités de titularisation : elles seront présentées à la prochaine réunion pédagogique du site. Un compte-rendu est envoyé aux formateurs-trices absent-es.

Élections ESPE

Quelle information sera faite aux usagers ? Quelles sont les modalités de vote par correspondance dans le cadre de l'alternance des deux vagues ?

La directrice de site n'a pas d'information à ce jour.

Formation T1/T2 : un accompagnement à l'entrée dans le métier ?

Elle est conduite par l'ESPE. L'information a été tardive car l'administration n'a pas été en mesure de faire les ordres de mission. Ces ordres de mission seront cependant envoyés a posteriori aux T1 afin qu'ils puissent se faire rembourser leurs frais de déplacement...

Par rapport au contenu, c'est l'ESPE qui a décidé : les demandes remontées du terrain n'ont pas été prises en compte.

Pour les T2, le suivi est fait dans les circonscriptions, par les CPC qui feront des visites en classe.

Formation continue et assimilée...

Ex-journée de pré-rentrée

La projection « École et cinéma » est programmée le mercredi matin, ce qui pénalise les collègues qui enseignent dans des écoles à 4 jours et demi. Nous demandons pourquoi ces collègues, qui ont demandé à participer et à être remplacés, ne l'ont pas été alors que des remplaçants étaient disponibles ce jour-là. L'administration répond que les collègues n'ont pas été remplacés par souci d'équité, puisque ce remplacement n'était pas possible dans toutes les circonscriptions !

Il nous semblait pourtant que l'administration, en prévenant suffisamment tôt les titulaires remplaçants, pouvait trouver des solutions...

Le SNUipp-FSU47 demande que les collègues reçoivent des ordres de mission pour tous les déplacements effectués pour assister aux réunions dans le cadre de la 2e journée de pré-rentrée, dès lors qu'ils sont convoqués hors de leur école de rattachement. L'administration répond que tous les ordres de mission vont être envoyés : réunion des directeurs, projets USEP, rallye lecture, journée AGEEM... Les collègues pourront donc, comme les années précédentes, être remboursés de leurs frais de déplacements.

Animations pédagogiques

Le calendrier des animations pédagogiques va être envoyé aux écoles prochainement. Une grande partie des animations est d'ores et déjà calée.

Le SNUipp-FSU47 regrette que ces animations pédagogiques ne tiennent pas compte des remontées et des besoins du terrain.

Il demande également que les dates soient données aux collègues très rapidement pour permettre à chacune et chacun de se positionner.

Stages à candidature individuelle

Un groupe de travail a lieu la semaine prochaine afin de déterminer les candidatures retenues pour le départ en formation.

Un compte-rendu sera en ligne sur notre site dès les résultats connus !